



Les Archers Lorguais - Mairie de Lorgues – Maison des Associations
Cours de la République – 83510 LORGUES

2 x 18 m -sélectif au Championnat de France
Sélectif au Championnat individuel Para-tir à l'arc en salle.

Samedi 13 et dimanche 14 décembre 2025

Gymnase du Lycée de Lorgues – Boulevard de la Libération – 83510 LORGUES
43.490431 5 (Lat) / 6.353904 (Lng) (entrée face à la piscine)
Fléchage à l'entrée de LORGUES

Départs		Ouverture du greffe et contrôle du matériel	Echauffement 3 volées	Début des tirs
Départ 1	Samedi ap-midi	13h00	13h45	En suivant des volées d'entraînement
Départ 2	Dimanche matin	8h00	8h45	
Départ 3	Dimanche ap-midi	13h30	14h15	

Rythme de tir : volée de 3 flèches en AB/CD – 10 cibles – Contrôle matériel avant chaque départ

Inscription uniquement par mail : archerslorguais@laposte.net

Indiquer impérativement : Nom, prénom, club, tel portable, n° de licence, départ(s) catégorie et arme.

Un email confirmera votre inscription – annulation possible par retour de mail.

Date limite d'inscription : dimanche 7 décembre 2025

TARIFS		
1 ^{er} Départ	10 €	8 € par départ supplémentaire après prise en compte de tous les premiers tirs.
Règlement au greffe par chèque ou espèces - carte bancaire acceptée		

Arcs à poulies	U15 (U13 - U15) ; U18 ; U21 ; S1 ; S2 ; S3	Trispot vertical de 40
Arcs classiques	U11*Départ 3 uniquement - 4 places U13 ; U15 U18 ; U21 ; S1 ; S2 ; S3	Blason de 80 Blason de 60 Blason de 40 – Trispot vertical à la demande
Arcs nus	U18 (U15-U18) U21 ; S1 ; S2 ; S3 scratch	Blason de 60 Blason de 40

**Les U11 utilisant un arc d'une puissance supérieure à 18 livres doivent présenter un certificat médical délivré par un médecin agréé FFTA, avec puissance de l'arc notifié sur le certificat (cf Règlements Généraux FFTA)*

Présentation obligatoire au greffe de la licence 2026, mention compétition, avec photo ou accompagnée d'une pièce d'identité.

Pour les archers, para tir à l'arc, il sera demandé la carte de classification. A défaut l'archer sera soumis aux conditions de tir des archers valides.

Tenue conforme à la réglementation FFTA - tenue de sponsor autorisée.

Inscription des entraineurs au greffe sur présentation de leur licence mentionnant cette fonction (tenue de sport demandée).

Nos soutiens :



LA ROSE TRÉMIÈRE
Terre d'élégance





Interdiction de fumer et de vapoter sur la totalité de l'enceinte du lycée.
Les animaux ne sont pas admis dans le lycée.

Buvette : boissons chaudes et froides, pâtisseries salées et sucrées, confiseries

Sandwichs à commander lors de l'inscription pour samedi midi ou dimanche midi
Jambon beurre emmental, ou Jambon beurre, ou emmental. (3,50€)

Proclamation des résultats le dimanche vers 18h, suivie du verre de l'amitié

Nos soutiens :



LA ROSE TRÉMIÈRE
Terre d'élégance

